

Appel à tous

Rapport

Cet appel à tous concerne les politiques de congé de maladie appliquées dans les entreprises. Voici un aperçu des questions posées :

- Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?
- Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?
- Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?
- Etc.

Nombre de répondants : 151

Cet appel à tous a été fait entre le 7 et le 17 mars 2006.



Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des CRHA et des CRIA du Québec.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'ORHRI. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en mars 2006.

1200, avenue McGill College
Bureau 1400
Montréal (Québec) H4B 2G7
(514) 879-1636 - info@orhri.org

Les politiques de congé de maladie

Le sondage démontre que les congés de maladie sont encadrés par une politique dans la plupart des organisations. En effet, la majorité des répondants ont mentionné que l'allocation des congés est explicitée de manière définie par une politique. Le quart seulement (25 %) dit ne pas disposer de ce type de politique.

En ce qui concerne le nombre de jours de congé, on n'observe aucune tendance déterminante. En effet, les résultats montrent qu'il y a de fortes variations d'une entreprise à l'autre. Toutefois, l'attribution de 4 et 6 jours de congé par année est plus fréquente. Le cas le moins fréquent est plus de dix jours par année.

Les pratiques organisationnelles

Le sondage visait aussi à cerner les pratiques rattachées aux politiques de congé de maladie. Les répondants ont été interrogés sur l'existence d'incitatifs, telles des pratiques concomitantes de reconnaissance et de communication, ayant pour but de réduire l'utilisation des jours de congé pour maladie.

Selon les résultats, certaines organisations appliquent une forme de reconnaissance envers les employés affichant un faible taux d'absentéisme. Dans ce cas, la mesure la plus courante est le remboursement des journées de maladie non utilisées. Toutefois, le taux d'absentéisme de l'entreprise est rarement communiqué aux employés.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?

Oui	113	74,83 %
Non	38	25,17 %
Nombre de répondants		151

2. Si oui, accordez-vous

un jour par mois?	5	4,31 %
entre 0 et 3 jours par année?	19	16,38 %
entre 4 et 6 jours par année?	38	32,76 %
entre 7 et 10 jours par année?	22	18,97 %
plus de 10 jours?	5	4,31 %
autre	27	23,28 %
Nombre de répondants		116

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?

Oui	47	35,34 %
Non	86	64,66 %
Nombre de répondants		133

4. Si oui, quelle est-elle?

Remboursement des journées de maladie non utilisées	34	56,67 %
Journée de reconnaissance de la présence au travail	4	6,67 %
Tirages divers	6	10,00 %
Reconnaissance informelle (ex. : félicitations)	7	11,67 %
Autre	9	15,00 %
Nombre de répondants		60

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

5. Communiquer-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?

Oui	15	10,07 %
Non	134	89,93 %
Nombre de répondants		149

6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

Compilation des résultats – Nombre de répondants

Taille de l'entreprise

Moins de 100 employés	45	29,80 %
101 à 500 employés	65	43,05 %
501 à 1000 employés	17	11,26 %
1001 à 5000 employés	15	9,93 %
5001 employés et plus	9	5,96 %
Nombre de répondants	151	

Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	6	3,97 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	1	0,66 %
Services publics	3	1,99 %
Construction	3	1,99 %
Fabrication	46	30,46 %
Commerce de gros	2	1,32 %
Commerce de détail	5	3,31 %
Transport et entreposage	8	5,30 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	3	1,99 %
Finance et assurances	11	7,28 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1	0,66 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	19	12,58 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	2	1,32 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2	1,32 %
Services d'enseignement	3	1,99 %
Soins de santé et assistance sociale	3	1,99 %
Arts, spectacles et loisirs	8	5,30 %
Hébergement et services de restauration	3	1,99 %
Autres services, sauf les administrations publiques	5	3,31 %
Administrations publiques	7	4,64 %
Organisme sans but lucratif	9	5,96 %
Syndicat	1	0,66 %
Nombre de répondants	151	

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>1 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 7 et 10 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Suivi rigoureux des absences. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>2 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. Le nombre de journées de maladie non utilisées à la fin de l'année est remboursé à 50 %. <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>3 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. Discipline, Programmes de communication <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
	<p>4 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. Instauration d'un PAE. Politique de gestion de l'absentéisme. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>5 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Oui 6. Sensibilisation auprès des employés et gestionnaires. Politique d'absences claire. Mesure disciplinaire en cas d'abus. Équité démontrée dans notre façon de faire. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>6 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Flexibilité des horaires qui permettent à l'employé de s'absenter quelques heures si besoin et de récupérer ses heures.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>7 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Les rencontres d'évaluation et les avis disciplinaires.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>8 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>9 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Plus de 10 jours</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>10 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Nous avons une politique au niveau des mesures disciplinaires concernant les absences non motivées. Nous suivons de près ces absences et nous utilisons les mesures disciplinaires. L'idée est de « punir » les gens fautifs et non pas l'employé qui est absent une fois par année.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>11 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Moins un an ancienneté : 1/2 journée par mois complet jusqu'à concurrence de 5 jours. Un an et plus d'ancienneté : 6 jours. Sept ans et plus d'ancienneté : 7 jours. 3. Oui 4. Reconnaissance informelle (ex. : félicitations) 5. Oui 6. Suivi des cas lourds dépassant le pourcentage moyen d'absentéisme de l'usine dont : Rencontre mensuelle avec les employés ayant un tel taux. Suivi et actions selon l'évolution (disciplinaire ou félicitations). Reconnaissance mi-annuelle et annuelle des employés ayant 0 % d'absentéisme. Paiement des congés maladie non utilisés. Divulgation des résultats d'absence maladie, CSST, autres par secteur mensuellement. Formation des superviseurs à la gestion des dossiers (disciplinaire, employés difficiles, outils, etc.). <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>12 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>13 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. 1 jour par année cumulable selon l'ancienneté (l'employé cumule 1 jour de maladie par année de service jusqu'à concurrence de 5 jours). 3. Oui 4. Cette reconnaissance fait partie de notre Gala Méritas dans une des catégories. 5. Non 6. Aucune jusqu'à maintenant mais nous travaillons là-dessus. <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>14 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. s/o 4. s/o 5. Non 6. Coupure de salaire dès la première absence. <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés Secteur d'activité : Construction</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	15 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Pour le moment, nous essayons de faire un suivi plus rigoureux avec les absences chroniques en demandant un billet médical.</p> <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	16 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Il n'y a pas de nombre de jours, on parle de temps à autre.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Tirages divers</p> <p>5. Non</p> <p>6. Je n'en connais pas.</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
	17 -	<p>1. Non</p> <p>2. Laisse à la discrétion des superviseurs, mais généralement, lors d'une première absence, les deux premiers jours d'absence seront payés. Par la suite, le travailleur sera redirigé vers l'assureur. Lors des absences subséquentes, le supérieur devra évaluer la pertinence de payer les congés (selon justification, fréquence et gravité).</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
	18 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Nous ne donnons pas de temps fixe, la politique est générale et spécifie que le gestionnaire peut demander un billet de médecin suivant 3 jours d'absence continue.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Établir et communiquer des mesures claires pour réduire l'absentéisme (moins de 10 jours par année sans billet de médecin et lié à l'atteinte du boni annuel de performance). Les individus pouvant justifier leurs absences de plus de jours ne sont pas pénalisés.</p> <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
	19 -	<p>1. Non</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>20 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 4 et 6 jours par année Oui Tirages divers Oui s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>21 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Non s/o Non s/o Non Aucune. L'absentéisme n'est pas un problème, car un employé malade n'est pas rémunéré, il doit puiser dans sa banque de congé (heures supplémentaires accumulées ou vacances). <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>22 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 4 et 6 jours par année Non s/o Non s/o <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>
	<p>23 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 7 et 10 jours par année Non s/o Non Expertises, retour progressif, prévention <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
	<p>24 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Plus de 10 jours Non s/o Non Demande de certificat médical après 9 jours d'absence non certifiée. Dans certains cas, demande peut être en tout temps. Documentation sur le site intranet de l'application de la politique. <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Services publics</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>25 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Présentement à l'étude.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>26 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Les journées personnelles pourront être utilisées comme jours de congé entre Noël et le Jour de l'an (du 26 au 31 décembre). Afin de récompenser l'assiduité au travail, les journées personnelles non utilisées seront rémunérées à un taux de 25 % du salaire horaire de l'employé à la fin de l'année de référence. Les journées personnelles ne peuvent être accumulées ou transférées d'une année à l'autre.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Diminuer le nombre de jours de congé maladie payés par année (de 5 à 3 jours) + rembourser en partie les jours non utilisés.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>27 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Gestion de sociétés et d'entreprises</p>
	<p>28 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Malgré le fait qu'il n'y a pas de banque de maladie et que plusieurs employés le déplorent, la direction a plutôt implanté il y a quelques années une politique d'horaire variable, où les employés peuvent effectuer leur semaine de travail en débutant entre 7 & 9:30 le matin, dîner entre 11:30 et 13:30 et terminer entre 16 & 18:30. Ce qui permet aux employés de pouvoir jouer en toute légitimité avec leur horaire. Il n'y a pas de contrôle de présence et l'attitude générale de la direction face aux congés personnels pour raisons personnelles ou familiales (sans solde, par contre...) est bien acceptée.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>29 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. Rencontre individuelle avec les employés concernés. <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>30 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Aucune n'a été mise en vigueur. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>31 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
	<p>32 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Selon le poste occupé par la personne. Poste 5 jours par semaine : 10 jours de maladie Poste 4 jours par semaine : 8 jours de maladie Poste 3 jours par semaine : 6 jours de maladie Sur appel : 5,7 % ou 6 % du salaire brut 3. Non 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
	<p>33 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 7 et 10 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Nous effectuons un suivi plus serré des dossiers d'absentéisme, cependant le tout est fait cas par cas. <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>34 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>35 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Communication avec les superviseurs aux trois mois. Lettre au dossier dans le cas d'exagération.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
	<p>36 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Nous n'avons pas de journées de maladies en « banque » et nous remarquons qu'il n'y a pas d'abus au niveau de l'absentéisme. Nous croyons que cette façon de faire réduit le taux d'absentéisme.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
	<p>37 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	<p>38 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Club 100 % pour ceux qui ont zéro absence, ils reçoivent un certificat cadeau pour le cinéma.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Programmes de bien-être, de pause-étirement et d'aide aux employés.</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>39 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 4 et 6 jours par année Non s/o Non s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>40 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Un jour par mois Non s/o Non Malheureusement, rien encore mais cela devient maintenant une priorité. <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>41 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 7 et 10 jours par année Non s/o Non s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Construction</p>
	<p>42 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Non s/o Non s/o Oui Principe d'horaire flexible - donnant-donnant. Communication organisationnelle générale et également individuelle. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>43 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 7 et 10 jours par année Non s/o Non Ceci n'est pas un problème dans notre entreprise et nous ciblons les cas problèmes et faisons une intervention auprès de ces personnes. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>44 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 7 et 10 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Aucune pour le moment! <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Syndicat</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>45 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. s/o 4. s/o 5. Non 6. Sensibilisation, mesures disciplinaires. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>46 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. s/o 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>47 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Nous offrons 9,6 jours de congé personnel à nos employés. Ces journées peuvent servir comme congé de maladie ou autre. Un employé cumule .08 jours/par mois entre le 1er décembre et le 30 novembre de l'année suivante. Les congés non utilisés sont alors monnayés ou mis dans une banque de temps. 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Nous n'avons aucune pratique de ce genre. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>48 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Aucune <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>49 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>50 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>51 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
	<p>52 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. s/o 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>53 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Une application stricte de notre politique de banque de temps personnel/maladie payé, jumelée à un suivi très rigoureux des cas d'invalidité de courte durée (en partenariat avec notre assureur groupe). <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Construction</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>54 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Aucun 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>55 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>56 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. s/o 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>57 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 7 et 10 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>
	<p>58 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. s/o 3. Oui 4. Reconnaissance informelle (ex. : félicitations). 5. Non 6. Rencontres régulières avec employés ayant taux élevé d'absence. Suivi serré (rencontrer rapidement). Référer employé souvent absent à notre médecin ou demander consultation entre son médecin et le nôtre. <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>59 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. Nous n'accordons pas un nombre spécifique de journées de maladie par année. Nous nous fions sur la bonne foi de l'employé qui nous appelle pour dire qu'il ne peut travailler pour cause de maladie. Par contre, si l'absence est de 3 jours et plus consécutifs, nous demandons alors à l'employé de fournir un billet médical. 3. s/o 4. s/o 5. Non 6. Nous n'avons pas un problème d'absentéisme au sein de notre organisation. Par contre, lorsqu'un employé à un taux d'absentéisme trop élevé, nous le rencontrons pour l'en informer et trouver avec lui des mesures pour corriger la situation. <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>60 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>61 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Un jour par mois 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>62 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Notre politique de congé de maladie courte durée est d'une année complète payée. Il s'agit d'une auto-assurance ou le salaire est rémunéré à 100 % (cadre et travailleur d'usine). Par la suite, l'assurance salaire prend la relève à 65 % du salaire. Nous utilisons une approche positive pour contrôler les coûts. 3. Oui 4. Reconnaissance informelle (ex. : félicitations). 5. Oui 6. Nous sommes actuellement à instaurer un système de partage de gains basé sur le taux d'absentéisme. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>63 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. - Si abus, on demande preuve médicale pour payer le jour d'absence. - On communique à tous les cadres et employés des informations sur l'utilisation des congés 4 fois par année. - Chaque employé a une banque annuelle de congés équivalente à sa semaine de travail (s'il travaille 25 h/sem. = banque de 25 h/an. <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>64 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Gestion par les résultats. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>65 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>66 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>67 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Le taux d'absentéisme étant très bas, nous n'avons pas à nous pencher sur la question. <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	68 -	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	69 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	70 -	<p>1. Oui</p> <p>2. 15 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Programme de retour au travail à la suite d'un accident.</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	71 -	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Chez nous, c'est assez simple. Les employés syndiqués, rémunérés à l'heure, qui s'absentent pour maladie ne sont pas payés. Pour les employés non syndiqués, rémunérés à la semaine, qui s'absentent pour maladie reçoivent leur salaire régulier. Le versement du salaire peut être suspendu selon la durée de l'absence, du pronostic de retour au travail, etc. Donc c'est du cas par cas.</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	72 -	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions		Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	73 -	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	74 -	<p>1. Oui</p> <p>2. L'absence est basée sur le professionnalisme et l'honneur et le taux d'absentéisme est de 1,5 % seulement (200 employés). Les 10 premières journées d'une maladie x sont payées par l'employeur et ensuite, l'assurance entre en ligne de compte. Si l'employé est malade pour une autre raison... les 10 jours recommencent.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Il y a beaucoup de temps supplémentaire à faire, les échéanciers serrés et les employés respectent ce fait. À l'été, le temps accumulé peut être pris en congé et cela selon l'horaire de l'équipe afin de respecter les échéanciers mais cela se fait car l'été c'est un temps lent!</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	75 -	<p>1. Oui</p> <p>2. En fait, notre politique n'est pas appelée « journée de maladie ». Il s'agit plutôt d'une banque de 5 jours par an qui nous est allouée afin d'être utilisée comme journées de maladie ou de journées personnelles. Si nous nous absentons pour maladie pour plus longtemps, alors nous avons un programme d'assurance salaire.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	76 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Sur les six jours de congé maladie payés aux deux tiers du salaire, nous remboursons, à la fin de l'année, le solde non utilisé des trois premiers jours.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	77 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Impact des absences sur le boni trimestriel.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	78 -	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	79 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	80 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Tirages divers.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>
	81 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Actuellement, la gestion de l'absentéisme est en cours de développement et ce, dans le but de diminuer l'absentéisme et les retards.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>82 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Gestion serrée des différents dossiers d'absentéisme, suivi, assignation temporaire le plus rapidement possible, retour au travail progressif si possible, demande de justification et mesures disciplinaires lorsque nécessaire, recommandation de mettre en place un programme d'aide aux employés.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>83 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>84 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année?</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>85 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. Les absences occasionnelles justifiées sont payées, peu importe la fréquence, pour une durée maximale de 5 jours à chaque fois. Après 5 jours, il s'agit d'une absence de courte durée qui est régie par les régimes d'invalidité. Les abus sont adressés.</p> <p>3. Non</p> <p>4. La présence au travail fait partie de la prestation de travail attendue dans l'entente entre l'employé et l'employeur. C'est une question de philosophie.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Formation des gestionnaires sur la gestion intégrée de la présence au travail. Suivi statistique. Promotion du programme d'aide aux employés. Démarche d'intervention précoce par l'assureur.</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p>	<p>86 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. 6 jours monnayables pour les employés syndiqués à temps plein. 12 jours non-monnayables mais cumulables pour les employés non-syndiqués (1 par mois de travail). 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
<p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>87 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Oui 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>88 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 7 et 10 jours par année 3. Oui 4. Banque d'absence de 60 heures payables en début de chaque année. Les absences au courant de cette année sont ensuite « sans solde » car payées d'avance. Cette avance a contribué à diminuer le taux d'absentéisme. 5. Non 6. Banque d'absence payable à l'avance. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>89 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>90 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>91 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>92 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. 1 congé de maladie payé lorsque l'employé est absent pour une période de 5 jours et plus.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Tirages divers.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>93 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>
	<p>94 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Nous permettons aux employés de prendre du temps (quelques heures ou 1/2 journée pour aller chez médecin ou différents besoins (avec des heures flexibles); ils peuvent ainsi conserver leurs journées de maladie et les monnayer à la fin de l'année.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>95 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>96 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Un jour par mois 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>97 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées maladie non utilisées à temps et demi. Prime en argent à la fin de l'année pour les employés ne s'étant pas absentés du tout dans l'année en cours. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	<p>98 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>99 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. Non 4. s/o 5. Oui 6. Mise en place d'une politique d'absentéisme régissant les règles à suivre lors d'une absence et des mesures disciplinaires pouvant découler d'un non respect de celle-ci. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
	<p>100 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Aucune <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	101 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Nous payons les 10 premiers jours ouvrables de maladie, par événement. Il n'y a pas de limite par mois ou par année.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Notre taux d'absentéisme est relativement bas. Les cas des personnes qui ont des problèmes ont été revus individuellement.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	102 -	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Suivi plus serré dès les premières absences surtout si absences fréquentes.</p> <p>Expertise médicale dans certains dossiers.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	103 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Reconnaissance informelle (ex. : félicitations).</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Un programme de gestion de la présence au travail, accompagné de la formation des cadres.</p> <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
	104 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Elle offre un total de 10 journées de maladie dont 6 journées de maladie sont remboursables à la fin de l'année si non prises. Par ex., j'en prends 2, on m'en rembourse 4. Les 4 excédentaires servent à rembourser des journées non couvertes lors de la fermeture annuelle du 24 décembre au 2 janvier inclusivement si non prises.</p> <p>3. s/o</p> <p>4. Boni offert à ceux qui ne manquent jamais.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. En parler avec les syndicats, les employés.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	105 -	<p>1. Oui</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>106 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>107 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Aucune pratique pour le moment. Le taux d'absentéisme est assez bas.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services immobiliers et services de location et de location à bail</p>
	<p>108 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Aucun congé de maladie n'est accordé pour absence.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Article du manuel de l'employé : ABSENCES À chaque moment où vous êtes absent, veuillez compléter un rapport d'absence pour la paie suivante conjointement avec votre superviseur. Par la suite, vous devez : a) vous-même, signer la feuille « rose » en y indiquant les journées d'absence; b) faire autoriser par votre supérieur les absences; c) vous devez remettre votre feuille d'absence au département des ressources humaines.</p> <p>Le manquement au respect de ces règles conduit à une coupure salariale équivalente à la durée de l'absence. L'obligation de compétence implique que l'employé accomplisse son travail de façon compétente et d'une manière appropriée et satisfaisante. Il est permis toutefois de reprendre les heures d'absence en remplacement du temps.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>109 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. 3 journées flottantes</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>110 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. En cas de maladie, la personne est payée son plein salaire jusqu'à concurrence de 7 jours consécutifs, après quoi il faut adresser une demande à notre assureur - avec avis du médecin. Pour absence pour des raisons personnelles, tels rendez-vous, les heures doivent être reprises.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. La confiance.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>111 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>112 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>113 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. On paie lorsque la personne est malade. Peu importe le nombre de jours.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>114 -</p>	<p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>115 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. s/o</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Suivi des dossiers d'employés dont l'absentéisme dépasse la moyenne de la Compagnie.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>116 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Amélioration des processus de travail.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>117 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>118 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Gestion de sociétés et d'entreprises</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>119 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Pour les employés horaires : 3 jours payés. Pour les employés salariés : 0 jour, les employés sont payés pour leurs journées de maladie, en autant que c'est raisonnable.</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p> <p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>120 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Moins d'un an 66 2/3 % 17 semaines</p> <p>1 an à 3 ans 100 % 2 semaines 66 2/3 % 15 semaines</p> <p>3 ans à 5 ans 100 % 8 semaines 66 2/3 % 9 semaines</p> <p>5 ans à 10 ans 100 % 17 semaines</p> <p>10 ans à 15 ans 100 % 4 mois 66 2/3 % 2 mois</p> <p>15 ans à 20 ans 100 % 5 mois 66 2/3 % 1 mois</p> <p>20 ans et plus 100 % 6 mois</p> <p>Prestations d'invalidité prolongée : 66 2/3 % du salaire après 180 jours (frais assumés par l'employeur) jusqu'à un maximum de 3000 \$ en prestations mensuelles.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>121 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Plus de 10 jours</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Expliquer l'impact d'une absence sur l'équipe et sur la qualité du service (il s'agit d'un CPE).</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
	<p>122 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Un jour par mois</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Nous avons envoyé des mémos, et nous demandons des billets de médecin si on croit qu'il y a abus.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>123 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Aucune pratique n'a été mise en place.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>124 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. s/o</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Reconnaissance informelle (ex. : félicitations).</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>125 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Un jour par mois</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Séance d'information aux employés sur leurs droits et obligations.</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	<p>126 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>127 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Journée de reconnaissance de la présence au travail.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>128 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 7 et 10 jours par année Oui Reconnaissance informelle (ex. : félicitations). Oui Programme de gestion de la présence au travail (formation des cadres). <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>129 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Non s/o Oui Congé payé. Non La responsabilisation des employés. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>130 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 4 et 6 jours par année Non s/o Non Ce n'est pas un problème chez nous. <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>131 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Non 2 congés mobiles s/o s/o Non s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	<p>132 -</p> <ol style="list-style-type: none"> Oui Entre 7 et 10 jours par année Non s/o Non s/o <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>133 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 501 à 1000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>134 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>135 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>136 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. 5/6 de jour par mois de congé de maladie, jusqu'à concurrence de dix jours par année.</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Aucune pratique n'a été développée.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>137 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 5001 employés et plus</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>138 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>139 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement de 50 % des journées de maladies non prises.</p> <p>5. Non</p> <p>6. Précision des tâches accrues.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>140 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
	<p>141 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. En préparation.</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>142 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Plus de 10 jours</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	<p>143 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Non 2. s/o 3. Non 4. s/o 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>144 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Un nombre indéterminé. 3. Non 4. s/o 5. Non 6. Suivi rigoureux des dossiers problématiques. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>145 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Plus de 10 jours 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>146 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 4 et 6 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. s/o <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
	<p>147 -</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Oui 2. Entre 0 et 3 jours par année 3. Oui 4. Remboursement des journées de maladie non utilisées. 5. Non 6. Aucune n'a été mise en place. <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Votre organisation a-t-elle établi une politique qui définit le nombre de jours de congé de maladie payés?</p> <p>2. Si oui, combien accordez-vous?</p> <p>3. Si votre entreprise applique une telle politique, a-t-elle mis en œuvre une pratique de reconnaissance pour les individus dont le taux d'absentéisme est bas?</p> <p>4. Si oui, quelle est-elle?</p> <p>5. Communiquez-vous mensuellement le taux d'absentéisme à vos employés?</p>	148 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. Aucune.</p> <p>Taille de l'entreprise : Moins de 100 employés</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>6. Quelles pratiques vous ont permis de réduire le taux absentéisme?</p> <p>Taille de l'entreprise</p> <p>Secteur d'activité</p>	149 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 7 et 10 jours par année</p> <p>3. Non</p> <p>4. s/o</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	150 -	<p>1. Non</p> <p>2. Entre 0 et 3 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Tirages divers.</p> <p>5. Oui</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 1001 à 5000 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	151 -	<p>1. Oui</p> <p>2. Entre 4 et 6 jours par année</p> <p>3. Oui</p> <p>4. Remboursement des journées de maladie non utilisées.</p> <p>5. Non</p> <p>6. s/o</p> <p>Taille de l'entreprise : 101 à 500 employés</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>